CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E176049** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2018

Raison sociale : LABOURIER CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/08/2024

Capital : 10 000

450 RUE CALIXTE PAILLET
84350 COURTHEZON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORANGE

Siret : 839 736 758 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9039869

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010224569404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010224569404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 90 39 64 03 **Fax :**

Portable : 06 09 45 89 31

Responsabilité légale :
LEFEBVRE ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@labourier-construction.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 340 477 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	06/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 12:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.